

PREMIÈRE : ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE (EMC)

La solidarité et l'égalité, facteurs de cohésion sociale

Bonjour à tous.

Aujourd'hui, je vais vous présenter une synthèse du thème « **La solidarité et l'égalité, facteurs de cohésion sociale** ».

Dans une démocratie, la cohésion sociale désigne le fait que les membres d'une société vivent ensemble de manière solidaire, dans le respect des mêmes droits et des mêmes valeurs. En France, cette cohésion repose principalement sur deux principes essentiels : la solidarité et l'égalité. Ces principes permettent de protéger les citoyens, de réduire les inégalités et de renforcer le lien entre tous les membres de la Nation.

Tout d'abord, la solidarité nationale est organisée par l'État grâce au système de protection sociale. Contrairement à la solidarité individuelle, qui repose sur l'entraide entre les personnes, la solidarité nationale est financée collectivement afin de protéger chacun face aux difficultés de la vie.

La principale institution de ce système est la Sécurité sociale, créée en 1945. Elle applique un principe simple : chacun cotise selon ses moyens et reçoit une aide en fonction de ses besoins. Ce système permet d'assurer une protection tout au long de la vie.

La Sécurité sociale couvre plusieurs grands risques. Elle prend en charge une partie des dépenses de santé, comme les consultations médicales, les médicaments ou les hospitalisations. Elle verse également des prestations aux familles, finance les retraites grâce au système de répartition et protège les salariés en cas de chômage, d'accident du travail ou d'incapacité.

En complément de cette protection sociale, l'État met en place des politiques de redistribution pour réduire les inégalités économiques et sociales.

La redistribution verticale consiste à prélever des impôts et des cotisations afin de financer des aides destinées aux personnes qui en ont le plus besoin. Parmi ces aides, on peut citer le RSA, les allocations logement ou encore les bourses scolaires.

L'État garantit aussi l'accès à des services publics essentiels, comme l'école, les hôpitaux, les transports publics ou les services administratifs. Ces services permettent à tous les citoyens de bénéficier des mêmes droits, quels que soient leurs revenus ou leur situation.

Le deuxième grand principe de la cohésion sociale est l'égalité.

La Constitution française affirme que tous les citoyens sont égaux devant la loi, sans distinction d'origine, de religion, de sexe, de handicap, d'âge ou d'orientation sexuelle. Pourtant, certaines personnes peuvent encore être victimes de discriminations.

Une discrimination correspond à une différence de traitement fondée sur un critère interdit par la loi. Elle peut concerner l'accès à un emploi, à un logement, à un service public ou même à certaines activités de loisirs.

Pour lutter contre ces situations, les discriminations sont sanctionnées par la loi. Des institutions indépendantes, comme le Défenseur des droits, accompagnent les victimes et veillent au respect du principe d'égalité.

Parmi les grands enjeux actuels figure également l'égalité entre les femmes et les hommes. Même si cette égalité est reconnue par la loi, des différences persistent encore, notamment en matière de salaire, d'accès aux responsabilités ou de partage des tâches familiales.

C'est pourquoi des mesures sont mises en place pour favoriser la parité en politique, réduire les écarts de rémunération, lutter contre le plafond de verre et prévenir les violences sexistes et sexuelles.

Ainsi, l'objectif est de garantir une égalité réelle, et pas seulement une égalité inscrite dans les textes.

Pour conclure, la solidarité et l'égalité sont deux piliers essentiels de la cohésion sociale en France. Grâce à la Sécurité sociale, à la redistribution des richesses, aux services publics et à la lutte contre les discriminations, la République cherche à protéger tous les citoyens et à offrir les mêmes chances à chacun. Même si des progrès restent à accomplir, ces principes permettent de renforcer la justice sociale, l'intégration des citoyens et l'unité de la Nation.

Merci de votre attention.